



## ABC arbitrage

### Achat d'un bloc de titres au service des produits capitalistiques du groupe.

La société ABC arbitrage a acquis, en date du vendredi 24 juin 2022, un bloc de 250 000 titres ABC arbitrage auprès de la société AUBÉPAR INDUSTRIES SE. Cette acquisition, faite au prix de 6,90€ par action, concerne près de 0,4% du capital. Ce prix représente une décote d'environ 2% sur le prix de clôture du jeudi 23 juin 2022, décote justifiée par la quantité concernée.

Cet achat va permettre au groupe de fournir, sans dilution pour ses actionnaires, les titres nécessaires à ses engagements jusqu'à la fin de l'exercice 2022 pour les rémunérations de ses collaborateurs sous forme de produits capitalistiques, que ce soit des Actions de Performances ou des Stock Options.

L'ensemble des éléments relatifs aux produits capitalistiques du groupe sont accessibles depuis le site internet d'ABC arbitrage, dans le Rapport Financier Annuel 2021 aux pages 9 à 11. Le document est téléchargeable depuis le lien suivant : [Rapport Financier Annuel 2021](#)<sup>1</sup>.

Pour rappel, voici les dernières informations communiquées par la société AUBÉPAR INDUSTRIES SE à ABC arbitrage : [Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 10 juin 2022](#)<sup>2</sup>.

Après cette cession, toutes choses égales par ailleurs, AUBÉPAR INDUSTRIES SE détient 12,35% du capital d'ABC arbitrage. AUBÉPAR INDUSTRIES SE a par ailleurs confirmé maintenir son mandat de vente de 200 000 titres avec un prix minimum de 7,30€, ainsi que le mandat de vente de 100 000 titres avec un prix minimum de 7,15€, pour lequel il reste 41 287 titres à vendre.

<sup>1</sup> <https://www.abc-arbitrage.com/fr/information-financiere/rapports-financiers/>

<sup>2</sup> <https://www.abc-arbitrage.com/wp-content/uploads/2022/06/Compte-rendu-de-lassemblee-generale-mixte-du-10-juin-2022.pdf>